

Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes

À la Une ce mois-ci



Retour sur 2017, riche en événements

Plus d'une trentaine de sorties animées par les Amis du Parc, et pour clôturer en beauté, une journée dédiée aux fruits des bois réunissant une quarantaine de producteurs et artisans. Résumé en texte et en images...

Pages 2, 3, 5 et 6



De la culture à l'assiette

À l'instar du PNR Périgord – Limousin qui s'est lancé dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial, l'idée pourrait se développer dans notre région, mettant en avant notre savoir-faire gastronomique.

Pages 7 et 8



Lancement de la marque PARC à l'étude

Cette démarche s'inscrit dans le respect des trois valeurs des Parcs naturels régionaux : l'environnement, l'activité à taille humaine et l'attachement au territoire. Le PNRA lance un appel aux intéressé(e)s.

Page 9



En bref : guerre, paix et avenir

Trois articles sur des sujets à première vue différents, mais qui nous font réfléchir sur nos erreurs passées et nos choix à venir. En prime, deux ateliers dédiés au bûcheronnage sont organisés les 17 et 24 février.

Pages 10 et 11

... ► **et aussi les Rendez-Vous du Parc**

Page 4

Réunion de bureau Mardi 27 février - 17h / 18h

Réunion de CA Mardi 27 février - 18h / 20h

Le mot du président (1/2)

Bonjour Bonsoir, ce sera selon,

Je veux avant tout autre propos vous souhaiter tous mes vœux de réussite dans vos projets. Que la santé vous accompagne tout au long de cette année et celles qui suivent. Tant que ce voyant reste au vert, tout est possible.

Il ne vous aura pas échappé que le bulletin est resté muet durant ces deux derniers mois. La raison est simple. Tant Adeline que moi avons eu une charge de travail professionnelle anormalement élevée et nous ne nous en plaignons pas. Comme nous ne supportons pas le travail bâclé, nous avons préféré ne rien vous présenter. Pour autant, nous ne sommes pas restés inactifs et inactives. **Nous allons proposer l'installation d'un groupe de travail pour confectionner le bulletin mensuel.** Ce dernier a la vocation de **véhiculer des informations et de les rendre accessibles au plus grand nombre.** Selon les habitudes, certaines et certains apprécient d'être en mesure de lire des documents en version papier. Le bulletin en version pdf vient compléter les autres canaux d'informations tels que Facebook. **Ce bulletin est avant tout le vôtre.** Aussi, nous vous convions à nous transmettre les documents nécessaires pour assurer une large diffusion auprès de nos lectrices et lecteurs. **Cette invitation s'adresse principalement aux associations pour que leurs activités soient relayées vers un maximum de personnes. Elle concerne également tous les acteurs qui agissent à titre individuel sur le territoire ou ailleurs.**

Toutes les initiatives constructives peuvent être relayées par le bulletin. Notre but est de stimuler le territoire pour le faire vivre et donner des impulsions pour le faire évoluer. Je signale par exemple l'initiative du PNR Périgord Limousin qui s'est lancé dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial (voir pages 7 et 8). Je tiens à préciser que, par ce biais, nous ne voulons pas pointer du doigt des manquements locaux. Nous souhaitons juste attirer l'attention et informer de ce qui se passe ailleurs et qui pourrait nous être bénéfique. C'est un des rôles de la Société Civile.

Le bilan de la saison écoulée montre que nos activités attirent de plus en plus de personnes. **Pour 33 sorties organisées nous recueillons environ un cumul de 665 présences.** Il y a bien sûr les « assidues et assidus » qui nous suivent quasi pas à pas. De plus en plus de personnes originaires des territoires voisins nous accompagnent lors des sorties aux confins du territoire. Le programme de cette année sera aussi chargé avec quelques nouveautés et aménagements par retour d'expériences. Ainsi, les sorties plantes invasives n'apparaissent plus mais le sujet sera abordé lors de chaque sortie « nature ». Vous pourrez découvrir tout cela dans l'agenda des Rendez-Vous du Parc qui se présente sous un nouveau format, plus réduit, mais distribué en toutes boîtes sur tout le territoire.

Soyez attentives et attentifs lors de sa sortie fin février/début mars. Les détails de chaque sortie pourront être consultés sur l'agenda du site internet du PNRA ainsi que sur les réseaux sociaux.

Nous réfléchissons à l'édition d'un livret du style « marché des producteurs de Pays » pour tous les inconditionnels de la dernière version. **Les animations sont toutes gratuites.** L'association prend en charge les frais d'encadrement demandés lorsque la participation de personnel rémunéré l'exige. La convention qui nous lie au PNRA prévoit la somme de 2000 euros afin de compenser ces charges et assurer le moment de convivialité à la fin de chaque sortie autour d'une boisson et d'un morceau de galette.

Sans présumer de la décision de l'Assemblée Générale de ce samedi 10 février, le montant des cotisations devrait être maintenu à 25 euros pour les associations et 10 euros pour les individuels.

Sur la lancée de l'année 2017 qui a vu une augmentation substantielle des adhésions (25 associations et 69 individuels), nous souhaitons insister sur l'importance de cette participation financière.

La cotisation constitue non seulement une reconnaissance envers les animateurs et bénévoles mais aussi un appoint non négligeable pour donner une valeur qualitative aux animations proposées, qu'il s'agisse de sorties, de conférences ou tout autre moyen d'expression.

Comme toute structure qui se respecte, l'autonomie financière est cruciale pour sa pérennité.

Notre association ne déroge pas à cette règle. Toute dépendance crée une contrainte dans la liberté de paroles. Cela ne signifie pas que c'est la porte ouverte à tout et n'importe quoi.

Le Conseil d'Administration qui se compose de 30 membres veille au respect conformément à l'objet statutaire et un collège de relecteurs s'attache à vérifier le contenu de chaque bulletin.

Le mot du président (2/2)

Nous osons insister sur cet aspect parce qu'aujourd'hui nous avons fait nos preuves.

Nous sommes une structure qui compte dans l'espace public. **Que vous soyez élu(e) ou que vous soyez membre d'une association adhérente aux Amis, vous êtes avant tout des citoyens** et à ce titre, nous vous convions à remplir dès à présent le bordereau d'adhésion qui figure à la fin de ce bulletin et à le renvoyer aussitôt.

En plus des groupes de travail « produits du terroir » et « voie verte », nous avons le projet de constituer une nouvelle sous-structure dont l'objet est le patrimoine dans toutes ses composantes à savoir militaire, industriel, minier, architectural, naturel ou encore religieux. **L'objectif avoué est de fédérer les ressources et les connaissances pour les rendre accessibles au plus grand nombre et sensibiliser les habitants et les élus aux richesses parfois insoupçonnées qui sont dans leur proche environnement.** A nouveau, nous aurons besoin de toutes les compétences et ressources qu'offre notre territoire. L'organisation et les modalités seront communiquées et précisées dans les bulletins suivants.

Si les animations offrent une caisse de résonance aux valeurs des PNR, les conférences le font également avec un retentissement encore plus grand. En 2017, nous avons collaboré à deux événements : le premier, en septembre dernier, en partenariat avec le Manège de Givet pour organiser la soirée débat sur le film « l'éveil à la permaculture » (120 personnes) et le second, en octobre, à Baileux près de Chimay, en partenariat avec Autonomie alimentaire Ardenne Thiérache pour la conférence formation de François Rouillay qui a initié en France les Incroyables Comestibles.

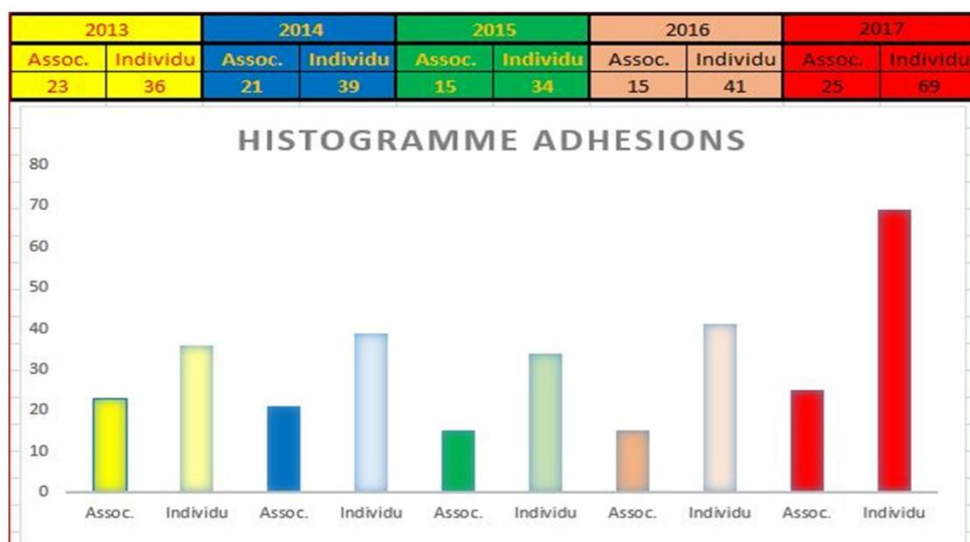
Les mêmes initiatives seront également reconduites cette année avec déjà deux dates pour enrichir vos agendas : le 05 avril avec la projection du film « Cueilleur de sens » de Vanessa Zarratin et une deuxième le 17 mai avec la projection du film « Le temps de l'action », la suite de « Une vérité qui dérange » mettant en scène Al Gore. Les deux événements se dérouleront au Manège de Givet.

D'autres moments similaires devraient suivre au fil de l'eau.

La finalité de tout cela est bien d'avoir une Société Civile vivante qui n'a pas les pieds dans les pantoufles. **Bien structurés, nous pouvons ensemble être des moteurs d'idées afin que nos élus s'en emparent pour les défendre et les mettre en actions.** Il est temps de comprendre que la concertation citoyenne en amont est plus efficace que les discussions stériles devant le fait accompli.

Notre force réside dans nos connaissances et la maîtrise de notre territoire. Consultés lors des avant-projets, nous sommes en mesure d'apporter un éclairage complémentaire à nos décideurs pour permettre une prise de décision argumentée et potentiellement plus juste.

A titre informatif, histogramme des adhésions depuis 2013



Les Rendez-Vous du Parc



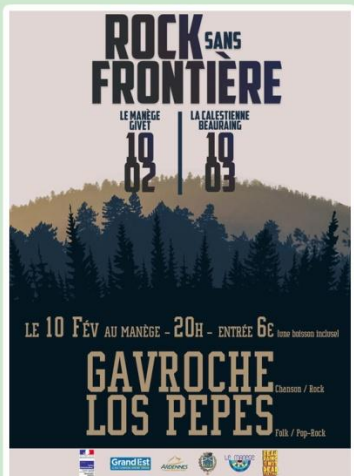
* Samedi 3 février à GIVET
Marché des Producteurs de Pays
Marché transfrontalier de 10h à 18h



* Samedi 10 février au Manège de GIVET
Rock sans Frontière : Gavroche et Los Pepes

- > 20h : concert de Gavroche avec en première partie Los Pepes
- > Bar sur place
- > Entrée 6 € (une boisson incluse)
- > Renseignement et réservation au 03 24 40 14 40

Organisé par le Manège de Givet en collaboration avec la Calectienne de Beauraing



* Samedi 17 février à HARGNIES - Samedi 24 février à RUMIGNY
Ateliers pratiques : « Le bûcheronnage en toute sécurité »

L'exploitation forestière est une activité qui demande des précautions d'usage et exige un savoir-faire et des équipements adaptés.

> **Ateliers GRATUITS – Ouvert à tout public**

- > 13h à 18h
- > Le lieu de rendez-vous sera transmis lors de l'inscription
- > Réservation obligatoire (places limitées à 8 personnes) avant le 12/02/2018 : du lundi au jeudi de 09h à 17h et le vendredi jusqu'à 15h auprès du Parc au 03 24 42 90 57

Organisé par le PNR des Ardennes et animé par le chargé de mission Forêt et le CFPPA de Saint Laurent.



>> Voir notre article dédié à ces ateliers page 11

* Vendredi 23 février à RENWEZ
Marché des Producteurs de Pays à partir de 15h



>> Bilan et « plan d'action » pour 2018

Retour sur la journée dédiée aux vins et confitures des bois organisée par les Amis du Parc le 19 novembre dernier. Bilan très positif qui nous amène naturellement à reconduire cette belle expérience en 2018. Nos remerciements sont nombreux et surtout chaleureux : notre succès n'est possible qu'avec la collaboration de tous.

Tout d'abord, il convient de dire que cette journée fut un succès en raison du nombre de visiteurs (environ 900) qui ont arpenté les allées de la salle Élie Badré et les échoppes des producteurs installés devant la salle ou dans leur camion. Nous voulons remercier tous ces producteurs et artisans qui se sont déplacés. Cette réussite leur appartient également car c'est leur métier qu'elles et ils mettent en évidence. Nous souhaitons que cette journée se déroule dans ce sens et l'objectif a été atteint.



Notre reconnaissance se dirige vers tous les bénévoles juste en nombre suffisant tant pour la préparation que lors du déroulement ont mis énormément de cœur à l'ouvrage. Je cite dans le désordre, Quentin WAUTOT, Jonathan JANIK, Valentin PICOT, Gauvin MASSON, Éric GARNIER, Guy FONTAINE, Muriel FONTAINE, Bernard GIBOUT, Maryse GIBOUT, Renaud MAYOLET, Gilles CARUEL, Jean-Pierre BOUDRIQUE, Marie-Claire BOUDRIQUE, Cyril ROUY, Olivier DUCHATEAU, Mathias AVRIL, Daniel DUPONT, Francis VÉRITA, Adeline GRULET et Bernard MASSON.

Notre gratitude s'adresse aussi aux membres des deux associations locales « Les Bruyères » et « Ensemble pour l'école » qui nous ont confectionnés les gaufres et les crêpes. Ces deux associations étaient représentées respectivement par Bernadette POUSSANT et Sandra VIOLET.

L'originalité de la journée s'est déroulée le matin. L'atelier cuisine autour du sureau noir a été animée par Agnès JONES. Comme à son habitude, Agnès s'est multipliée pour faire découvrir aux 10 passionné(e)s les potentiels cachés de ces baies bien méconnues. Un grand moment de partage qui vaut un tout grand merci.



Nous félicitons les deux organisateurs du concours Robert RAVIAT et Hubert BRODIER qui ont mené les dégustations de manière magistrale. Ils furent assistés par un Jury composé de Sophie GAULAIN, Adeline GRULET, Christine CASALINI, Daniel BESEME, Thierry GODART, Serge DEWITTE, Bruno LEGUAY et Hervé HALLET. Nous les remercions vivement.

Nos félicitations s'adressent aussi aux concurrents sans lesquels rien n'aurait pu se produire. Dans la catégorie « professionnels », se sont présenté(e)s Jérôme DAUPHIN et Patricia PIREAUX de Walcourt (B), Sophie THIRIET d'Éteignières et Cécile WYAME de Ham-sur-Meuse. Dans la catégorie « amateurs », se sont présenté(e)s Laurence GAY d'Oignies en Thiérache (B), Émilie LETISSIER de Biermes (08), Agnès JONES de Revin (08) et Aurélie HAZARD d'Aiglemont (08). Nous tenons à préciser que certains concurrents ont déposé plusieurs pots de confitures comme le précisait le règlement. L'ordre de citation respecte le classement du concours.



Il est plus qu'opportun de souligner le soutien régulier et les conseils avisés de Lise BESEME-PIA, Sophie THIRIET et Jean-Yves CHEVANNE au cours de la période préparatoire. Remercions également Benoit GIORGINI et Robert CARA pour la dédicace de leur ouvrage "Le retour de Méhul", au même titre que Lise BESEME-PIA pour son livre de recettes "Petit traité savant des confitures sauvages".

>> Bilan et « plan d'action » pour 2018



L'animation générale du site, confiée à Ludo GAUDRE, a tenu les visiteurs au courant des temps forts de la journée et a contribué au climat de convivialité qui est resté très palpable tout au long de la journée. L'alternance avec l'animation ambulatoire du « Bal à Jojo » fut spontanée et rythmée par les chansons de l'ami Joël. La présence de Benjamin LAURENT (Benj'Anim) fut largement appréciée du jeune public. L'atelier qu'il a dirigé montre à tout le moins qu'il maîtrise sa branche et ce n'est pas de la langue de bois. L'attelage qu'avait déplacé Valérie HUT a dû recourir régulièrement aux services de Ludo pour attirer quelques visiteurs dans sa calèche. Néanmoins, malgré les temps morts, l'animation est satisfaisante et sera reconduite en déplaçant les visiteurs des stationnements à la salle et vice-versa.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à la Commune des Hautes-Rivières et à son maire Gino BIGIARINI qui a mis la salle à notre disposition ainsi que le matériel nécessaire pour l'équiper en tables, chaises, bancs et grilles. Nous sommes également reconnaissants envers la Commune de Thilay et à son maire Robert PASCOLO ainsi qu'à Alain GODART, président de Nohan Loisirs pour le prêt d'abris et sa participation au montage. Merci également aux techniciens de S.A.3.E pour leur intervention.

Enfin, nous apprécions le soutien du PNRA dans notre démarche et la présence de son Président Claude WALLENDORFF ainsi que des Services du Parc représenté par leur Directeur Mathieu PEROZ et Eva ROLANDINE.

Pierre CORDIER, notre député et fervent sympathisant nous a fait l'honneur de sa présence. Nous lui témoignons toute notre bienveillance ainsi qu'à tous les élus qui nous soutiennent, notamment Régis DEPAIX, Michel DOYEN et André VINCENT.

Dans la foulée de cette première expérience, une évaluation a été réalisée en concertation avec une partie des acteurs de cette journée. Globalement, au niveau des producteurs et artisans, la satisfaction est de mise même si les chiffres d'affaires sont loin d'atteindre des sommets.

Certains commerçants avaient le sourire aux lèvres d'autres moins. Un des autres objectifs avoué était de faire connaître les marchés de producteurs au public de la Semoy. Les visiteurs ont eu l'occasion de découvrir que des producteurs existent dans un rayon relativement proche de leur domicile et que les produits sont de qualité. Bien entendu, les confitures étaient à l'honneur et nous espérons que des idées auront germé dans de nombreux esprits soit pour se lancer dans une aventure professionnelle ou plus simplement pour s'intéresser aux fruits des bois et à leurs vertus méconnues.

Au-delà de ce constat, quelques améliorations sont à prévoir notamment

- 1) pour la signalisation de l'événement qui se situe certes dans un site remarquable et dans une salle adaptée mais peu en vue depuis la route départementale.
- 2) pour le repas de midi qui peut être organisé par des associations locales
- 3) pour l'animation « calèche » qui pourrait cheminer entre le pont de Semoy et la salle
- 4) pour la date car les journées sont courtes. La date sera décalée au 04 novembre
- 5) pour la publicité avec une préparation plus précoce pour permettre une plus grande diffusion par affiches

Encore une fois merci à toutes et tous

Retrouvez toutes les photos de cette journée sur notre page Facebook
(voir dernière page pour le lien)

>> Et pourquoi pas un Projet Alimentaire Territorial dans les Ardennes ?

Depuis plusieurs années le PNR Périgord – Limousin mène des actions de promotion vous le savez c'est aussi le cas chez nous. Et nous ne sommes pas les seuls. Ce territoire fait consensus quant à la richesse et la diversité de ses productions et quant au dynamisme de ses acteurs. Devant ce foisonnement d'énergies et face aux nombreux défis que représente le développement d'une alimentation locale de qualité, le PNR Périgord – Limousin s'est lancé dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT).



Une alimentation saine et variée est essentielle pour notre bonne santé. Valoriser les produits locaux dans les écoles et les communes est un des objectifs à atteindre.

Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire Territorial ?

Un PAT est un projet MULTIDIMENSIONNEL, FÉDÉRATEUR ET PARTICIPATIF. Sur la base d'un état des lieux et de constats partagés, un PAT c'est l'élaboration d'une stratégie partenariale qui répondent aux défis sociaux, environnementaux, économiques et de santé autour de l'alimentation.

Dans le cadre de l'émergence de son PAT, le Parc Périgord – Limousin a fait le choix :

- de réaliser un état de lieux de son territoire de manière concertée pour connaître ses forces et ses faiblesses mais également de manière ciblée en fonction de problématiques prioritaires.

C'est la période de Mijotage

- de mettre en œuvre des actions pilotes qui s'inscrivent dans la continuité de nos actions et qui soient axées sur la mise en cohérence et le développement des initiatives en faveur de l'alimentation au sein des écoles et des communes et sur la disponibilité et l'accessibilité des produits fermiers pour tous. **C'est la période de Mise en Bouche**

- de travailler sur la mise en réseau et la valorisation des acteurs pour répondre au besoin de rattachement d'un patrimoine alimentaire et culturel riche. **C'est la période de Partage**

Mijotage :

Un premier rassemblement des acteurs a été organisé le 14 novembre dernier à Firbeix. Il s'agissait du 1er Forum sur l'Agriculture et l'Alimentation du Parc naturel régional Périgord-Limousin. Au-delà de réunir les partenaires et les collectivités, cette rencontre avait pour objectif de faire émerger des problématiques et des actions sur lesquels le Parc pourrait travailler dans le cadre du PAT.

Une cinquantaine de participants de sensibilités variées (élus, agriculteurs, cuisiniers, agents de collectivité, représentants du monde culturel, de l'éducation ou de la santé, etc.) se sont prêtés à cette séance de remue-méninges collective pour partager des constats et des idées.

Mise en bouche :

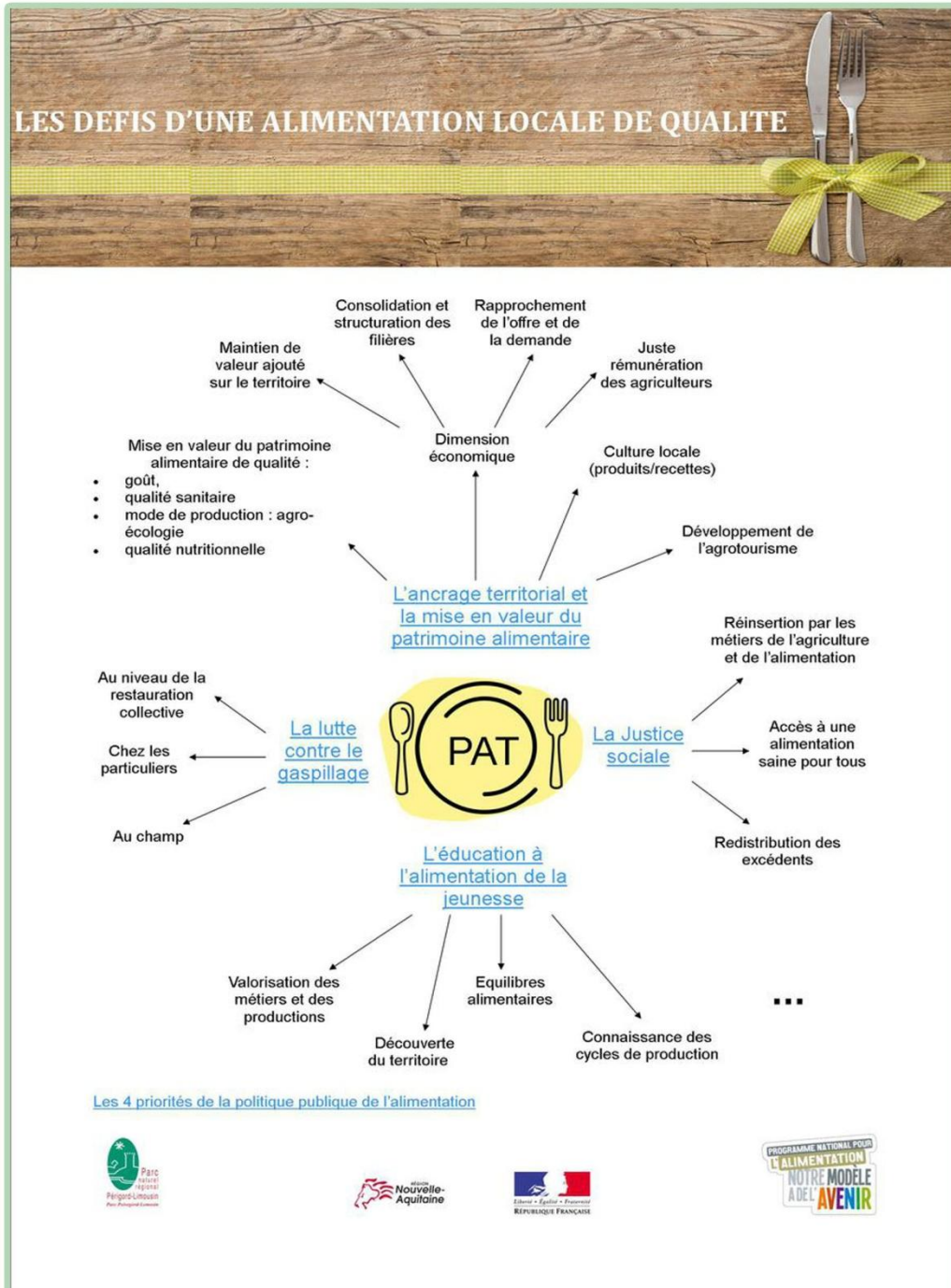
3 problématiques ont été retenues dans le cadre des premières actions pilotes

- Développer l'autonomie des gestionnaires de restaurants collectifs
- Développer l'accessibilité des produits locaux de qualité sur le territoire pour les particuliers comme pour la restauration collective.
- Reconnecter la jeunesse avec l'alimentation

>> Et pourquoi pas un Projet Alimentaire Territorial dans les Ardennes ?

Partage :

Développer le territoire sans prendre en compte sa culture c'est « cultiver de la tomate hors sol » (citation IEO Limousin). La culture donne du sens au territoire : elle est source de compréhension mais aussi un vecteur de lien social. Elle est ainsi un moyen de partager le projet PAT, de lui donner un ancrage territorial (tenir compte de ses spécificités pour le développer durablement).



Retrouvez l'intégralité de cet article sur la site du PNR Périgord-Limousin : [http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Le-Parc/Les-actions/Agriculture-durable/Le-Projet-Alimentaire-Territorial-du-Perigord-Limousin/\(language\)/fr-FR](http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Le-Parc/Les-actions/Agriculture-durable/Le-Projet-Alimentaire-Territorial-du-Perigord-Limousin/(language)/fr-FR)

>> une marque attachée aux valeurs du territoire.

Les PNR ont la possibilité d'apposer une marque commerciale sur des produits, services ou savoir-faire. Elle s'intitule « Marque Valeurs Parc Naturel Régional », et indique que les produits concernés sont issus d'activités respectant les trois valeurs des Parcs naturels régionaux : respect de l'environnement, activité à taille humaine et attachement au territoire.

Le PNR des Ardennes souhaite déployer la marque Parc auprès des producteurs agricoles du territoire. La gamme de produits à marquer peut être très large : fruits et légumes, herbes médicinales, miel, viande ou encore fromage et produits laitiers. L'étude sera menée par Mme Ilona GENTY-MEZEI. Aussi, si vous êtes intéressés, ou si vous connaissez des producteurs intéressés, je vous invite à prendre contact avec Mme GENTY-MEZEI, qui viendra prochainement sur le territoire afin d'effectuer des entretiens.



Extrait de la Fédération des PNR

Pourquoi les Parcs ont-ils créé ensemble une marque commune ?

Engagés ensemble pour la préservation de l'environnement, pour le bien-être des femmes et des hommes ainsi que pour l'économie locale, les Parcs naturels régionaux s'attachent à la valorisation des ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire. C'est dans cette perspective que les Parcs naturels régionaux ont créé ensemble la marque VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL, déposée par l'État et promue localement comme au national.



Qu'apporte la marque aux entreprises et aux consommateurs ?

La marque met en avant des produits et services du territoire obéissant à des référentiels spécifiques, auprès de consommateurs de plus en plus sensibles aux enjeux du développement durable.

Les bénéficiaires (entrepreneur individuel, société, coopérative, SICA, etc en accord avec les valeurs de la Marque.) s'affichent comme des acteurs économiques responsables, engagés pour le développement de leur territoire.

Ils intègrent un réseau régional et national dans une démarche de progrès.

Ils partagent des expériences et bénéficient du conseil et de l'accompagnement technique des équipes des Parcs et de leurs partenaires.

Les bénéficiaires peuvent apposer la marque sur les outils de communication : documentation, site Internet, emballages, point de vente, stands... et profitent d'un dispositif promotionnel régional et national pour leurs produits et service, au travers de la marque.



Quels produits et services bénéficient de la marque ?

Des produits agricoles, agro-alimentaires et artisanaux issus et transformés sur le territoire, des services touristiques (hébergements, restauration, prestation d'accompagnement, activités de loisirs...) proposés sur le territoire.

Contact pour renseignements : Ilona GENTY-MEZEI Ilona.gentymezei@gmail.com

>> Bravo les Crêtes ! - À la mémoire de nos aïeux - Atelier bûcheronnage

Dans notre rubrique "En bref sur notre territoire", 3 articles sont présentés mêlant histoire, présent et avenir : de la Grande Guerre où un devoir de mémoire est de mise afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs et montrer l'exemple à la future génération. Enfin, nous vous présentons l'atelier de bûcheronnage samedi 17 février animé par le PNR des Ardennes.

Bravo les Crêtes !

La politique Air-Énergie-Climat de la communauté de communes des Crêtes Préardennaises (CCCPA) vient d'être récompensée lors des assises européennes de la transition énergétique, à Genève.



Cit'ergie est un outil porté et diffusé par l'ADEME pour accompagner, structurer et évaluer la politique Climat-Air-Énergie des collectivités.

Un territoire qui s'engage dans la démarche est accompagné par un conseiller, du diagnostic jusqu'à la mise en œuvre du programme d'actions.

Trois labels peuvent être décernés pour récompenser et valoriser la politique Climat-Air-Énergie d'une collectivité. Chaque label correspond à un niveau d'engagement qui se traduit par un potentiel d'actions réalisées : Cap Cit'ergie (>35 %), Cit'ergie (>50 %) et Gold Cit'ergie (>75 %).

La CCCPA a ainsi obtenu le 31 janvier 2018, le label Cap Cit'ergie, le premier dans les Ardennes.

Cette récompense montre que la collectivité est en bonne voie pour atteindre le niveau supérieur, le label Cit'ergie.

Bravo les Crêtes !

L'engagement de la CCCPA en vidéo (ci-contre) :

<https://www.youtube.com/watch?v=NV264LqY8ss#action=share>



À la mémoire de nos aïeux

Seul département français à avoir été complètement occupé durant la majeure partie de la Grande Guerre, les Ardennes sont un lieu incontournable pour décrire les difficultés, les angoisses, les tourments et les drames qui ont touché de nombreuses familles.

Cet ouvrage est un recueil de notre mémoire collective. Il décrit chronologiquement le fil du temps tout au long de ces quatre années interminables. Comme l'illustre le titre « Destins liés, occupé et occupants des Ardennes », les auteurs racontent les destins croisés des habitants d'un Pays envahi aux mains des envahisseurs.

Gageons que tous ces témoignages serviront un jour à convaincre l'être humain que la **vie ne vaut d'être vécue que dans le partage et la bienveillance et non dans la soumission et la malveillance.**

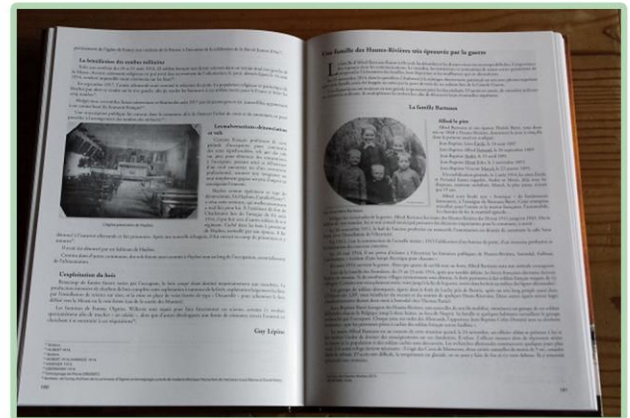
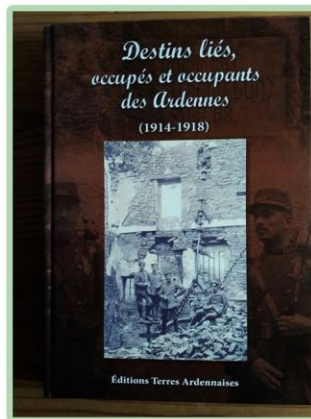
Nous avons la chance de vivre dans une société européenne pacifiée.

>> Bravo les Crêtes ! - À la mémoire de nos aïeux - Atelier bûcheronnage

Nous devons tout mettre en œuvre pour transmettre à nos enfants et petits-enfants cet environnement où la vie a le sens de l'écoute, du partage et du respect. Gardons-nous des querelles futiles ou des actes malveillants et irrespectueux. C'est notre humanité qui doit nous préserver de la barbarie des guerres pour que nos descendants ne subissent pas les malheurs vécus par la famille Barteaux à Hautes-Rivières et tant d'autres ailleurs.

Réservez bon accueil à cet ouvrage pour le partager entre vous, avec vos enfants et vos petits-enfants

Retrouvez « Destins liés, occupé et occupants des Ardennes » dans les librairies proposant les éditions Terres Ardennaise



Atelier de bûcheronnage : samedi 17 février à Hargnies et samedi 24 février à Rumigny

ACTIVITÉS DU PNRA

Dans le cadre des Rendez-vous du Parc, le PNR des Ardennes organise un atelier le samedi 17 février en forêt communale d'Hargnies, sur le thème de la sécurité et du bûcheronnage.

L'exploitation forestière est une activité qui demande des précautions d'usage et exige un savoir-faire et des équipements adaptés. Cet atelier est animé par le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) de Saint-Laurent et le chargé de mission 'Forêt' du Parc Naturel Régional des Ardennes.

Cet atelier, alliant théorie et pratique (manipulations par les participants, abattage...) aura pour objet de vous perfectionner dans les techniques d'abattage et vous permettra de travailler en forêt en toute sécurité. Durant cette demi-journée, les animateurs évoqueront quelques pratiques faciles à mettre en œuvre en faveur de la santé des forêts et de la faune et de la flore présentes dans ce milieu.

Matériel à prévoir : Tronçonneuse et équipements de protection individuelle si vous avez (casque, pantalon de sécurité, bottes de sécurité...).

- Atelier GRATUIT - Ouvert à tout public
- Le lieu de rendez-vous sera transmis lors de l'inscription
- Réservation obligatoire (places limitées à 8 personnes) avant le 12/02/2018 : du lundi au jeudi de 09h à 17h et le vendredi jusqu'à 15h auprès du Parc au 03 24 42 90 57

Organisé par le PNR des Ardennes et animé par le chargé de mission Forêt et le CFPPA de Saint Laurent.



A
D
H
E
S
I
O
N

2
0
1
8

Nom : Prénom :

Structure :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

N° Siret :

Adhésion : Personne physique : 10 € Personne morale : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de€

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour virement : CA NORD EST Givet

IBAN : FR76 1020 6081 1198 7251 9632 605

BIC : AGRIFRPP802

Fait à Le :

Signature

Association Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes
amisparcardennes@gmail.com www.amisparcardennes.org

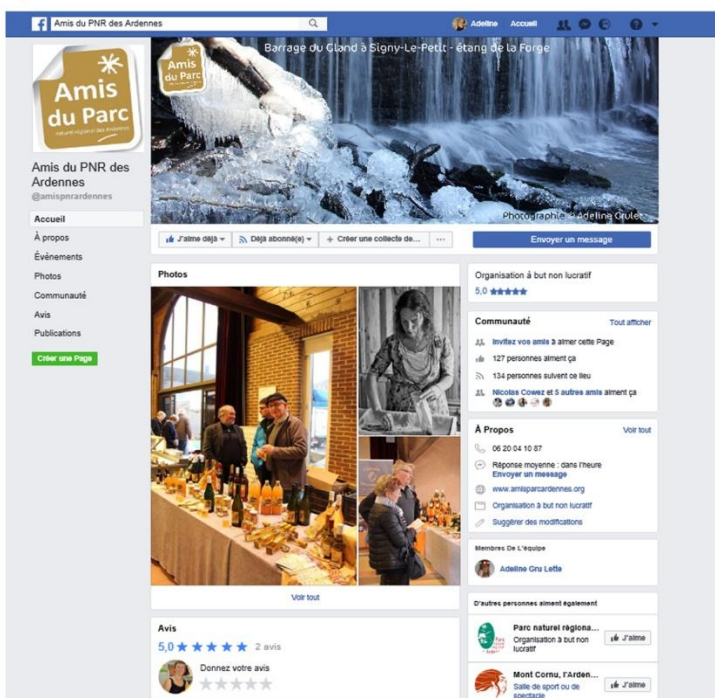
Adhésion à envoyer à :
Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps, 08800 Les Hautes-Rivières
ou par courriel à : amisparcardennes@gmail.com
ou par téléphone : 06 20 04 10 87 - 03 24 53 41 59 - 00 32 473 20 15 10



Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information sur notre site : www.amisparcardennes.org



Retrouvez toutes les actualités des Amis du Parc sur notre page Facebook "Amis du PNR des Ardennes" (ou en faisant une recherche avec @amisprardennes)



Prise d'écran de notre page Facebook, qui sera complémentaire du site internet et du bulletin mensuel.